## SOCIETE SARL AU CAPITAL SOCIAL: \_\_ DINARS SIEGE SOCIAL: \_\_ IDENTIFIANT UNIQUE: \_\_

## $\frac{PROCES\text{-}VERBAL\ DE\ L'ASSEMBLEE\ GENERALE\ ORDINAIRE}{DU\ \_\_}$

L'assemblée générale s'est tenue le à heures entre les associés de la société, société à responsabilité limitée au capital de Dinars (ci-après désignée la « Société »), se sont réunis au siège de la Société en Assemblée Générale Extraordinaire (ci-après désignée l « Assemblée »).					
Associés présents ou représentés :					
Ferchiou & Associés représenté par omar par omar	Ferchiou & Associés représenté				
Ferchiou & Associés représenté par omar	Ferchiou & Associés représenté par				
Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omarrrr Ferchiou & Associés représenté par omar					
L'Assemblée est présidée par le gérant de la Société.					
Personne ne demandant la parole, le président met successi l'ordre du jour.	vement aux voix les résolutions suivantes figurant à				
PREMIERE RESO	OLUTION				
L'Assemblée ratifie le mode et le délai de convocation de la présente Assemblée et la déclare régulièrement constituée.					
Cette résolution mise aux voix, est					
DEUXIEME RES	SOLUTION				
Le nouveau gérant présent à l'Assemblée, remercie les associés pour la confiance qu'ils lui ont manifesté et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être attribuées.					
Cette résolution mise aux voix, est					

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et publications partout où besoin sera.
Cette résolution mise aux voix, est
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à heures.
LE PRESIDENT
LES ASSOCIES
Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omarrr Ferchiou & Associés représenté par omar ————————————————————————————————————
Bon pour acceptation des fonctions de gérant
<del>_</del>